

ACMTS – 2021-2022

Plan d'activités annuel

À propos de l'ACMTS

L'ACMTS est un organisme sans but lucratif qui fournit aux décideurs du secteur de la santé du Canada des renseignements, des recommandations et des conseils objectifs sur l'utilisation appropriée des médicaments et des dispositifs médicaux. Elle joue aussi un rôle important à titre d'agent de coordination, de collaboration et de diffusion de données probantes. Notre principal critère de réussite est notre impact, soit notre efficacité à promouvoir une meilleure santé, une meilleure expérience pour les patients et une meilleure valeur.

L'ACMTS rend des comptes à la Conférence des sous-ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé. Son financement de base provient de subventions des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à l'exception de celui du Québec.

Déterminer l'orientation

Le 1^{er} avril 2018, l'ACMTS a lancé un plan stratégique triennal intitulé *Transformer la gestion des technologies de la santé pour soutenir l'amélioration de la santé, de l'expérience des patients et de la valeur*. En raison de la pandémie de COVID-19, le conseil d'administration de l'ACMTS a prolongé ce plan d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2022. Le plan établit une nouvelle orientation pour l'ACMTS et la positionne en tant qu'acteur clé de l'amélioration de l'accessibilité, de l'abordabilité et de l'utilisation appropriée des technologies de la santé au Canada. Le plan contient les énoncés de vision et de mission suivants.

Vision

Le Canada possède un réseau de calibre international pour l'évaluation et la gestion des technologies de la santé qui vise à assurer les meilleurs résultats et le meilleur rendement possibles pour les Canadiens.

Mission

L'ACMTS fournit de façon constante des preuves scientifiques fiables et des stratégies de gestion qui favorisent l'utilisation appropriée des technologies de la santé.

Initiatives prioritaires pour 2021-2022

En plus de sa gamme de produits de base, l'ACMTS entreprend chaque année une série d'initiatives prioritaires visant à favoriser la réalisation des objectifs et des buts énoncés dans son plan stratégique ainsi qu'à répondre aux nouvelles priorités des provinces et territoires. Comme le plan stratégique en vigueur en est à sa dernière année, le plan d'activités 2021-2022 est axé sur la consolidation des initiatives entamées les trois années précédentes et sur la mise en branle d'activités qui ne se sont pas encore concrétisées.

Initiative prioritaire 1 : Appliquer une approche de cycle de vie à l'évaluation des technologies de la santé

Comme elle l'indique dans sa stratégie de gestion des technologies de la santé, l'ACMTS cherchera à sortir des ornières de l'évaluation des technologies de la santé classique pour adopter plutôt une approche de gestion des technologies de la santé. Cette initiative prioritaire nécessitera une collaboration continue avec la Direction générale des produits de santé et des aliments de Santé Canada. Voici quelques-unes des activités qui seront mises en branle en 2021-2022 :

- Améliorer le Programme de consultation scientifique de l'ACMTS
- Effectuer de nouvelles évaluations de médicaments, de dispositifs médicaux et d'interventions cliniques selon les besoins repérés dans le cadre d'examens de l'ACMTS
- Entreprendre d'autres examens globaux de maladies
- Entamer une période d'apprentissage afin de comprendre comment intégrer la collecte et l'analyse de données probantes du monde réel au travail de l'ACMTS

Initiative prioritaire 2 : Promouvoir le recours aux données probantes afin d'améliorer l'accès, l'abordabilité et l'utilisation appropriée des médicaments et des technologies de la santé

Au Canada comme ailleurs, les administrations ont d'importantes difficultés à surmonter lorsqu'il est question du remboursement des technologies de la santé. Nombre de technologies révolutionnaires sont à nos portes, patients comme cliniciens prônent un accès rapide et équitable aux technologies prometteuses, les processus réglementaires s'accélèrent, les ressources disponibles pour encadrer l'arrivée de nouvelles technologies sont limitées, et les budgets sont serrés. Résultat : l'accès, l'abordabilité et l'utilisation appropriée constituent un défi.

Afin d'aider à y répondre, l'ACMTS a adopté une stratégie de gestion des technologies de la santé visant à améliorer l'accès, à promouvoir l'abordabilité et à favoriser l'utilisation appropriée des technologies. Cette année, l'ACMTS continuera d'appuyer la bonne gestion des technologies de la santé par les mesures suivantes :

- Mettre en place de nouveaux mécanismes – ou modifier les mécanismes actuels – visant la gestion des technologies numériques, des soins virtuels et d'autres technologies de la santé émergentes
- Augmenter la participation des cliniciens
- Voir à comprendre les besoins, la gouvernance, les aspects juridiques et les implications financières de la mise en œuvre d'un service national de bibliothèque sur la santé
- Continuer de tisser des relations stratégiques avec des organisations pancanadiennes de la santé et d'autres organisations par l'entremise d'initiatives et de projets collaboratifs
- Aborder des thèmes d'intérêts en matière de médicaments soulevés par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, l'Alliance pancanadienne pharmaceutique et d'autres organisations
- Examiner les données internes de l'ACMTS de façon à guider les décisions en matière de ressources et de capacité ainsi que les façons de faire de l'ACMTS

Initiative prioritaire 3 : Améliorer la transparence en ce qui concerne la prise de décisions et le rendement organisationnel

En appui à sa valeur de longue date qu'est la transparence, l'ACMTS continuera de repérer et d'éliminer les obstacles à la mobilisation transparente des données probantes et de l'information. Plus précisément, elle prévoit les mesures suivantes :

- Collaborer avec des décideurs et des parties prenantes afin de veiller à ce que l'ACMTS comprend leurs priorités et élabore des plans qui y répondent
- Mettre en œuvre des cadres délibératifs harmonisés
- Améliorer la transparence des comités d'experts de l'ACMTS.

Initiative prioritaire 4 : Positionner l'ACMTS de façon à harmoniser ses efforts et ses investissements avec les priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'améliorer la santé des gens ainsi que la viabilité du système de santé

L'ACMTS continuera à collaborer avec les principaux acteurs du système de soins de santé, à les informer et à favoriser leur participation afin de bien comprendre les divers points de vue et de faire progresser des objectifs communs.

L'ACMTS travaillera de concert avec ses clients et des parties prenantes afin de détecter les tendances influençant le système de soins de santé et d'améliorer la gestion des technologies de la santé. Elle anticipera les priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et y répondra en élaborant, en évaluant et en mettant en œuvre de nouvelles initiatives organisationnelles en phase avec sa vision, sa mission et ses valeurs. Cette priorité se concrétisera plus précisément par les mesures suivantes :

- Produire des rapports qui concordent avec les priorités des autorités sanitaires et des systèmes de santé
- Traiter du racisme dans le système de soins de santé (appuie une mesure interne sous l'initiative prioritaire 5)

Initiative prioritaire 5 : Investir dans la santé et la croissance organisationnelles

L'ACMTS poursuit sa croissance et son évolution pour devenir une organisation de gestion des technologies de la santé, et elle investira dans son capital humain et ses infrastructures de façon à continuer de respecter les lois et d'être une organisation pertinente, réactive, dynamique et saine. Cette initiative comprendra les mesures ci-dessous :

- Moderniser les façons d'appuyer une équipe grandissante
- Investir dans la sensibilisation culturelle et dans des occasions de faire participer les cultures des Premières nations, des Métis et des Inuits
- Moderniser la stratégie de communications internes
- Créer et mettre en œuvre un tableau de bord sur le rendement à l'intention d'utilisateurs internes et externes
- Répondre aux évaluations de l'ACMTS

Tableau 1 : Capacité de production prévue

Programme	Produit	Cibles pour 2021-2022
Analyses prospectives de l'ACMTS	Analyses prospectives	26
Compilations de références de l'ACMTS	Compilations de références	150
	Rapports du service IMPRESS	30
Examens en vue du remboursement à l'ACMTS	Examens en vue du remboursement et recommandations	75
	Avis sur la mise en œuvre du remboursement	5
	Algorithmes de financement	5
	Examens thérapeutiques	1
	Demandes de conseils	2
Examens de technologies de la santé à l'ACMTS	Examens de technologies de la santé	132
Soutien à la mise en œuvre et mobilisation des connaissances	Produits, outils et services de soutien à la mise en œuvre	150
Produits et services spécialisés	Projets de méthodologie	6
	Consultation scientifique	10
Activités éducatives	Échelle pancanadienne	44
	Plusieurs autorités sanitaires	4
	Séances de renforcement de la capacité : région ou autorité sanitaire	25

Initiative prioritaire 6 : Élaborer le prochain plan stratégique pluriannuel

L'ACMTS collaborera avec des parties prenantes, des clients, des partenaires et des leaders d'opinion à détecter les tendances importantes et les occasions à saisir en vue de l'élaboration de son plan stratégique 2022-2025. L'Agence demeurera à l'avant-plan de l'innovation dans le paysage des soins de santé au Canada grâce à la mesure ci-dessous :

- Rédiger et valider le nouveau plan stratégique et préparer le lancement en vue d'une entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022

Capacité de production de l'ACMTS en 2021-2022

Pour s'acquitter de son mandat, l'ACMTS offre une gamme de programmes, produits et services adaptés aux besoins et priorités de la clientèle.

Sa capacité de production prévue en 2021-2022 est décrite dans le tableau 1. Ces projections, qui reflètent les priorités exprimées par les clients de l'ACMTS, se veulent un équilibre entre les attentes et les ressources disponibles; elles permettent à l'organisation de se concentrer sur de nouvelles priorités grâce à un financement ponctuel de Santé Canada. Étant donné le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, l'ACMTS adaptera son offre afin de répondre aux priorités et besoins changeants de ses clients; elle offrira de nouveaux services, comme des comités d'experts et des examens ultrarapides.

En préparation du lancement de son nouveau plan stratégique en 2022-2023, l'ACMTS concentre ses efforts dans les domaines où ils auront le plus grand effet. Il faut s'attendre à d'éventuels changements de priorités; ceux-ci pourraient influencer sur l'atteinte des cibles.

Pour tout savoir sur les produits et services, consultez www.acmts.ca. Vous trouverez de brèves descriptions à la fin du présent document.

Mesurer la réussite

Chaque année, l'ACMTS fait état de ses avancées à l'égard des buts et objectifs énoncés dans son plan d'activités annuel à ses bailleurs de fonds publics et à son conseil d'administration. L'évaluation sert de mécanisme pour comprendre si et comment l'ACMTS a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés pour l'année.

En prévision d'occasions de reddition de compte futures, l'ACMTS mène en 2021-2022 un projet pilote interne sur l'utilisation d'indicateurs de rendement clé.

En cette dernière année du plan stratégique 2017-2021, l'ACMTS est à préparer un nouveau plan triennal.

Plan financier

Le financement de base de l'ACMTS provient de ses membres. L'ACMTS tire également des revenus des frais de demande chargés aux sociétés pharmaceutiques, du Programme de consultation scientifique, de son symposium annuel ainsi que de petits projets ciblés financés selon un modèle de rémunération des services. L'ACMTS est déterminée à utiliser ses ressources de façon efficace et efficiente. Les coûts annuels d'exploitation augmentent continuellement en raison de l'inflation. Il demeure prioritaire pour la direction de chercher à accroître l'efficacité et à réaliser des économies. L'ACMTS se penche actuellement sur des déficits apparus dans son programme d'examen en vue du remboursement, qui s'expliquent par une augmentation de la demande et par la complexité du travail réalisé dans le cadre de ce programme.

Programmes et services

Pour s'acquitter de son mandat, l'ACMTS propose un ensemble de programmes et de services de base. Son travail sert à éclairer les décisions sur l'utilisation appropriée des médicaments, des tests diagnostiques ainsi que des interventions et dispositifs médicaux et chirurgicaux. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des programmes et services de l'ACMTS.

Analyses prospectives

Résumés de portée générale d'une technologie de la santé nouvelle ou émergente susceptible d'avoir une influence importante sur la prestation de soins de santé au Canada.

Compilations de références

Listes de références sur un sujet particulier du domaine des soins de santé, accompagnées de résumés et de liens vers les documents en texte intégral, lorsque c'est possible.

Examens en vue du remboursement

Évaluations complètes de l'efficacité clinique et du rapport coût/efficacité, ainsi que du point de vue des cliniciens et des patients, concernant un médicament ou une classe de médicaments. Ces évaluations donnent lieu à des recommandations non contraignantes qui aident les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (à l'exception de celui du Québec) dans leur prise de décision sur le remboursement. Des conseils sur la mise en œuvre et des algorithmes de financement peuvent aussi être offerts, au besoin.

Examens des technologies de la santé

Examens personnalisés se composant d'un ou plusieurs des éléments suivants : analyse de l'environnement, examen rapide, examen clinique, examen pharmacoéconomique et examen des points de vue des patients. Ces examens peuvent aussi traiter des répercussions juridiques, éthiques, sociales et environnementales ainsi qu'aux plans de la mise en œuvre et des politiques. Le cas échéant, des recommandations d'utilisation appropriée sont formulées.

Autres programmes et services

Consultation scientifique

Programme offrant aux sociétés pharmaceutiques des conseils sur leurs projets au stade précoce de développement de médicaments sous l'angle de l'évaluation des technologies de la santé.

Soutien à la mise en œuvre et mobilisation des connaissances

Produits, outils et services spécialisés ayant pour but d'aider les décideurs en soins de santé à utiliser et à appliquer l'information, les recommandations et les conseils de l'ACMTS.